



La distinction établie par le Code civil entre biens meubles et biens immeubles

Actualité législative publié le 15/06/2023, vu 507 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

La distinction établie par le Code civil napoléonien entre biens meubles et biens immeubles est-elle toujours d'actualité ou faut-il préférer la distinction entre biens corporels et biens incorporels?

Code civil, dila, légifrance :

[Article 516](#)

Création Loi 1804-01-25 promulguée le 4 février 1804

Tous les biens sont **meubles** ou **immeubles**.

Source à jour :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006117894/

DE PLUS :

<https://monexpertcomptableprive.fr/2022/12/15/la-caracterisation-dune-societe-a-preponderance-immobiliere-et-ses-consequences-fiscales/>

<https://www.notaires.fr/fr/immobilier-fiscalite/fiscalite-et-gestion-du-patrimoine/patrimoine-definition-des-biens-mobiliers-et-immobiliers>

<https://www.callalawyer.fr/blog-avocat/differences-meubles-immeubles>

Par Docteur en Droit :

<https://aurelienbamde.com/2019/12/29/de-la-distinction-entre-les-meubles-et-les-immeubles/>

<https://aurelienbamde.com/2019/12/25/quest-ce-quun-meuble-les-notions-de-meuble-par-nature-par-anticipation-et-par-determination-de-la-loi/>

<https://aurelienbamde.com/2019/12/13/quest-ce-quun-immeuble-les-notions-dimmeuble-par-nature-par-destination-et-par-objet/>

Une vidéo critique de 50 secondes :

https://www.youtube.com/watch?v=WoPH_C3cQac